



Montpellier, le 1^{er} octobre 2014

À

M. Michel GAUDY

Président CASDIS

Parc de Bel Air
150, rue Supernova
34570 VAILHAUQUES

Monsieur le Président,

Nous vous écrivons aujourd'hui afin de vous proposer un protocole d'accord qui permettrait à notre SDIS de mettre un terme à ce climat délétère et d'espérer enfin instaurer un véritable dialogue social avec les partenaires représentants du personnel.

- **Concernant le temps de travail** : nous ne souhaitons pas acter quelque chose à la va-vite sur le coin d'une table par conséquent nous attendrons d'étudier les propositions du SDACR courant 2015.
Sur ce point sachez que nous serons extrêmement vigilants car force est de constater que le dernier SDACR qui date de 2010 n'est toujours pas appliqué à ce jour en ce qui concerne les effectifs ! Il en va de même pour le plan d'embauche quinquennal de 100 SPP, ce dernier prenait en compte des gardes supplémentaires qui compensaient 25 créations de postes mais aujourd'hui notre directeur a supprimé ces gardes par conséquent il nous manque cet effectif.
Nous réitérons donc notre demande de recrutements indispensables pour un département de première catégorie en perpétuelle croissance démographique !
Pourquoi pas sous forme d'un nouveau plan quinquennal !
Nous n'avons cessé de vous alerter en vous mettant en garde sur la dangerosité de vouloir analyser de manière simpliste et résumer notre profession à des chiffres et des statistiques car comme le prouvent les derniers événements climatiques sur notre département, malheureusement nul ne peut prévoir le pire ! C'est pourquoi nous ne pouvons faire des économies en mettant en danger nos concitoyens !
- **En ce qui concerne la réforme de la filière** : nous demandons son application sous forme d'échéancier, comme il était inscrit sur votre proposition de protocole de juin 2014.
- **Pour finir sur les sanctions** : nous demandons votre clémence concernant ces dernières afin de les remplacer par un rappel à l'ordre général ainsi que vous l'envisagiez dans votre protocole d'avril 2014. Si on apprend tous des erreurs du passé, il faut aussi être capable de tourner la page pour regarder devant nous et non derrière afin d'avancer sereinement.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition, et dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, M le Président, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Gilles MERCIER

Jérôme RAYNAL

Rachid BAALI

Sébastien GAL

Fabrice ARMAND